

VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

La solidarité familiale en Nouvelle Zélande : esquisse d'un modèle des échanges entre générations

Sarah HILLCOAT-NALLÉTAMBY, Arunachalam DHARMALINGAM et
Peggy KOOPMAN-BOYDEN

Université de Waikato, Nouvelle Zélande

Introduction

Dans un contexte international où l'aide apportée par l'état à la famille est de plus en plus mise en question, la responsabilité pour les charges financières, affectives et autres revient davantage à l'individu plutôt qu'à la collectivité. La nature des échanges au sein des réseaux de parenté se trouve ainsi depuis quelques années, au cœur d'un débat renouvelé sur les solidarités intergénérationnelles (Attias-Donfut, 1994 ; Pitrou, 1991 ; Gokalp, 1976). Ce débat suscite l'intérêt des démographes, qui constatent que l'augmentation de l'espérance de vie et la baisse de la fécondité, sont des facteurs qui pourraient donner lieu à des transformations structurelles des réseaux de parenté (Sgritta, 1997 ; Penneç, 1996 ; Bonvalet, Maison, Le Bras et Charles, 1993).

La Nouvelle Zélande s'insère dans ces configurations. Des transformations démographiques, entamées depuis de nombreuses années¹, conjuguées aux réformes politiques en rupture avec un modèle d'assistance sociale fondé sur un principe d'État providence (Shipley, 1991)², évoquent un débat sur le maintien de la solidarité intergénérationnelle (Thomson, 1993 ; Koopman-Boyden, et al, 2000).

En s'inspirant des travaux sur la solidarité intergénérationnelle réalisés par Bengtson (1991) et Mangen (1988), notre communication établira, dans le contexte néo-zélandais, les principales caractéristiques socio-démographiques qui influent sur l'expression de la solidarité fonctionnelle (l'échange d'aides) entre un parent et son enfant non co-résident. Deux autres dimensions de la solidarité intergénérationnelle - associative (fréquence de contact entre *ego* et l'*enfant cible*) et structurelle (la distance en kilomètres qui sépare le foyer parental de celui de l'enfant cible) sont prises comme variables explicatives de l'échange d'aides entre ces deux générations (voir Annexe 1).

Les données proviennent de l'enquête « *Transactions in the Mid-Life Family* », réalisée en Nouvelle Zélande en 1997 (Koopman-Boyden, op.cit.)³. Celle-ci permet l'examen de la nature et de l'étendue des échanges entre les individus nés durant la période 1943 à 1957, âgées de 40 à 54 ans en 1997, et leurs collatéraux, descendants et ascendants. Un échantillon de 750 hommes et femmes représentatif de la population totale âgée de 40 à 54 ans a été identifié selon la méthode de l'échantillonnage proportionnel à la taille de la population. Les entretiens ont été réalisés par téléphone. Le taux de réponse était assez bas (54%)⁴, mais après pondération, l'échantillon obtenu est représentatif de la population totale âgée de 40 à 54 ans par sexe, âge, statut d'union par sexe, ethnicité par sexe et statut d'emploi par sexe (Dharmalingam, 2000). L'analyse repose sur les techniques statistiques de régression

¹ Voir en particulier : Pool, Jackson and Dickson, 1998 ; Hopa, 1995 ; Pool, 1995.

² Il s'agit en outre, de réformes qui pourraient avoir pour effet de prolonger la période de dépendance financière des jeunes adultes sur les revenus parentaux. Voir *Education (Student Allowances) Notice, New Zealand Regulations 1997/51*.

³ L'enquête « *Transactions in the Mid-Life Family* » fait partie d'un programme de recherche financé par le FoRST/Lottery Grant de la Nouvelle Zélande.

⁴ Une personne sur deux, âgée entre 40 et 54 ans qui a été contactée, a participé à l'entretien téléphonique.

logistique, avec les paramètres de la régression exprimés en terme de « *odds ratios* »⁵. La catégorie de référence des paramètres prend la valeur 1,00.

1. La solidarité familiale : un modèle des échanges entre générations

La solidarité intergénérationnelle a été conceptualisée par Bengtson (op.cit.) comme un ensemble de liens entre parents et enfants, quantifiables au niveau micro-social. Celui-ci distingue six types de liens de solidarité : la solidarité structurelle (la co-résidence ou la proximité géographique); la solidarité associative (la fréquence des contacts); la solidarité affective (les sentiments d'affection); la solidarité consensuelle (les concordances d'opinions); la solidarité fonctionnelle (l'étendue de l'échange d'aide donnée ou reçue); la solidarité normative (les valeurs à l'égard des obligations entre générations)⁶. Au départ, Bengtson avait postulé que la solidarité intergénérationnelle ne pouvait se maintenir que par l'existence conjointe et simultanée des éléments d'association, de consensus et d'affection. De ce fait, un changement dans une de ces dimensions devait nécessairement provoquer un changement dans l'autre. Des travaux plus récents conduisent à nuancer cette hypothèse, et considèrent que la solidarité intergénérationnelle peut être conçue en terme d'un modèle plus simple caractérisé par un ou plusieurs des éléments de solidarité (Roberts and Bengtson, 1990).

Le concept de solidarité fonctionnelle a été élaboré par Mangen (op.cit.) en référence aux travaux théoriques sur l'échange. Il symbolise les flux d'échanges entre générations sous formes de dons, de services rendus ou d'aide pécuniaire. Plus récemment, d'autres auteurs ont introduit dans leurs modèles empiriques une catégorie nouvelle, les échanges d'aides de type non-pécuniaire, comme des conseils ou un soutien d'ordre affectif (Lee, Netzer and Coward, 1994 ; Bengtson and Roberts, 1991).

En nous inspirant de la définition des transactions ou échanges présentée par Koopman-Boyden (op.cit.)⁷, nous avons élaboré la variable dépendante, la solidarité fonctionnelle, à partir des questions figurant dans le questionnaire de l'enquête « *Transactions* », qui nous fournit des informations sur la nature, la fréquence et le flux des transactions tel qu'ils sont rapportés par ego. Puisque ego peut avoir plusieurs enfants, un enfant cible a été identifié en fonction de deux critères : soit, parmi les enfants où existe l'échange, celui qui a reçu le plus grand nombre d'aides du parent ; soit celui avec qui ego a le plus de contacts (solidarité associative) dans le cas où l'échange d'aide n'existe pas (Lee, et al., 1994). Après l'identification de l'enfant cible, nous avons obtenu une population d'étude de 380 individus, constituant autant de dyades de générations qui ne co-résident pas.

La solidarité fonctionnelle est mesurée à partir des différents types d'aide ou de soutien donnés au moins une fois par an par ego à l'enfant cible, le flux des échanges étant dans le sens : don de ego vers l'enfant. L'analyse des réponses (multiples) est limitée à une simple observation : *apport d'aide ou de soutien - oui/non*. La variable dépendante est élaborée sous forme d'une typologie qui regroupe les types d'aides apportés par ego à son enfant. Trois variables sont ainsi obtenues : *aide/soutien pécuniaire direct* ; *aide/soutien pécuniaire indirect* ; *aide/soutien non-pécuniaire* (voir Annexe 1 pour les catégories de réponses incluses dans chaque variable)⁸. Les raisons du regroupement des réponses relèvent de deux

⁵ L'« odds ratio » rapporte, pour une population donnée, la probabilité de connaître un événement, à la probabilité de ne pas le connaître en fonction d'une population de référence.

⁶ Le premier modèle théorique élaboré par Bengtson ne devait inclure que les dimensions d'association, d'affection et de consensus.

⁷ Le terme « transactions » est défini dans le cadre du programme « Transactions » comme : le champ de l'échange (publique/privé); le flux (intra- et inter-); les formes (matérielle et non-matérielle), Koopman-Boyden, op. cit., p. 16.

⁸ Étant donné qu'un parent peut apporter plus d'un type d'aide à l'enfant cible, nous avons inclus la variable dépendante « pécuniaire directe » comme variable explicative dans les modèles « aide non-pécuniaire (Modèle II) et

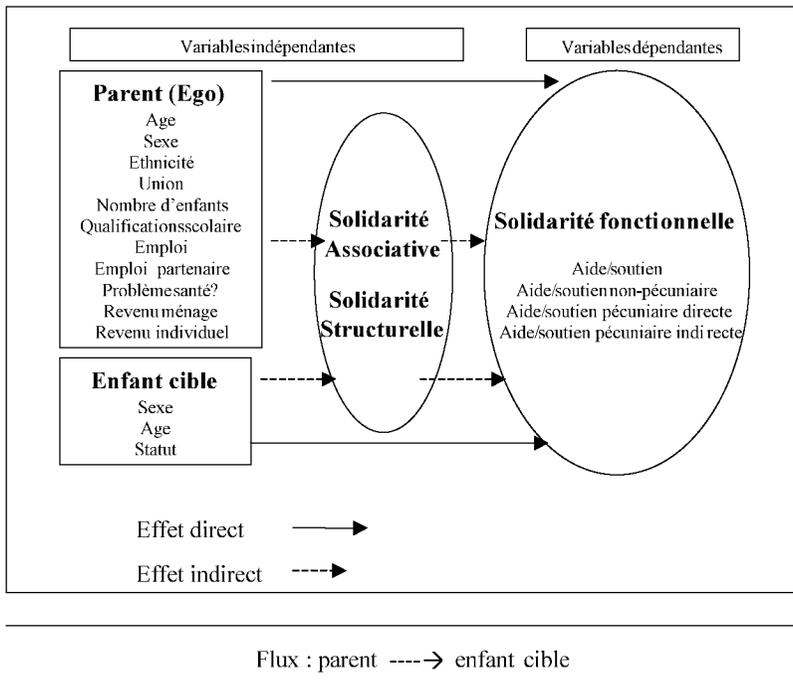
considérations. Nous accordons d’abord une importance à l’expression d’une solidarité fonctionnelle qui ne comporte pas nécessairement une dimension pécuniaire. Le choix des individus nés entre 1943 et 1957 repose sur l’hypothèse qu’ils peuvent être en situation de conflit, car ils représentent, au milieu d’une chaîne de cohortes de parents âgés et d’enfants, le groupe le plus susceptible d’être sollicité pour répondre à des demandes d’aide – notamment de type financier – provenant des membres de ces générations ascendante et descendante. Se restreindre à une simple distinction entre aide matérielle ou non-matérielle simplifie sans doute trop les autres types d’échanges qui peuvent, en l’absence d’échange financier direct, symboliser le maintien d’une solidarité fonctionnelle. D’autre part, ce regroupement nous permet d’élaborer les types d’échanges présentés au départ par Mangen pour représenter la solidarité fonctionnelle, qui se limitent à des échanges pécuniaires, des services (travaux routiniers, ménage) ou des dons (cadeaux).

Nous employons le terme génération ici pour décrire la position des individus dans une structure de liens de parenté couvrant cinq générations. Les liens sont définis comme les relations entre ego (la personne interrogée et la personne de référence), ses descendants (générations +2), ses ascendants (générations -2) et ses collatéraux.

1.1 Modèle conceptuel de la solidarité fonctionnelle : les échanges entre générations

Les variables socio-démographiques explicatives de la solidarité fonctionnelle sont indiquées dans le Tableau 1. Le regroupement peu habituel des parents divorcés avec les célibataires reflète une association positive entre chaque modalité et les variables dépendantes

SCHÉMA CONCEPTUEL 1 : LES FACTEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES INFLUANT SUR LA SOLIDARITÉ FONCTIONNELLE



pécuniaire indirect (Modèle IV). Les résultats ont montré une corrélation très forte, d’une part entre l’aide non-pécuniaire et pécuniaire directe, et d’autre part, entre l’aide pécuniaire indirecte et directe.

Nous avons élaboré un schéma conceptuel qui représente les facteurs socio-démographiques influant sur la solidarité fonctionnelle au sein de la structure dyadique *ego* (*parent*) et *enfant cible* (*descendant*). Il indique la relation entre trois composantes de la solidarité - fonctionnelle, associative et structurelle - et les variables explicatives (caractéristiques socio-démographiques d'ego et de l'enfant cible). La solidarité fonctionnelle est représentée comme une fonction de deux autres dimensions : le modèle implique qu'il doit y avoir une manifestation importante de solidarité, soit associative, soit structurelle, afin que la solidarité fonctionnelle puisse se produire. Les variables explicatives peuvent influencer sur la solidarité fonctionnelle de manière directe ou indirecte par l'intermédiaire des deux autres dimensions de la solidarité (voir Schéma 1).

2. Les résultats

Plus de trois parents sur quatre apportent à l'enfant cible, plus d'une fois par an, au moins un des trois types d'aide : pécuniaire directe, indirecte ou non-pécuniaire (Annexe 1). Environ la moitié des parents ont apporté une aide pécuniaire directe ou non-pécuniaire, et un quart une aide pécuniaire indirecte. Il faut se rappeler ici que les trois types d'aide ne s'excluent pas mutuellement.

Dans la population des enfants cibles, un peu plus de la moitié est de sexe féminin, environ la moitié a moins de 24 ans et un peu plus d'un dixième plus de 30 ans. Une minorité est issue d'autres unions. Quant aux caractéristiques individuelles socio-démographiques des parents, deux sur cinq ont plus de 50 ans, un peu plus de la moitié est de sexe féminin, la majorité appartient au groupe ethnique des Pakeha, et la majorité étant de religion chrétienne. Seul un cinquième réside dans une localité rurale. Au moment de l'entretien, plus de 80% sont en union, et moins de 2% sont en rupture d'union suite au décès d'un partenaire. Compte tenu de l'âge des parents, le nombre total d'enfants reflète sans doute leur situation dans le cycle familial ; ceux qui ont un seul enfant sont en minorité, et plus des deux tiers ont trois enfants ou plus. Une proportion assez élevée de parents est sans qualifications scolaires (presque 30%), et moins d'un dixième a acquis un diplôme universitaire. Plus des trois quarts des parents, et plus des deux-tiers des partenaires de ceux vivant en couple ont une activité rémunérée. En terme de revenu brut annuel : 80% des ménages ont un revenu supérieur à 30 000 NZ\$, le niveau de revenu individuel ne dépasse le seuil des 30 000 NZ\$ que pour 40% des parents. S'agissant de l'état de santé, alors qu'une minorité des parents a mentionné que l'enfant cible avait un problème de santé de longue durée (15%), plus d'un tiers des parents eux-mêmes en avaient.

Deux autres dimensions de la solidarité familiale - la solidarité associative et structurelle - sont prises comme variables explicatives. Ces deux dimensions ont été analysées comme variables dépendantes dans d'autres travaux (Hillcoat-Nallétamby et al, 1998). Ainsi, plus des deux tiers des parents qui ne co-résident pas avec l'enfant cible ont cependant des contacts avec celui-ci au moins une fois par semaine. Environ la moitié des parents déclare résider à moins de 20 kilomètres du lieu de résidence de l'enfant cible, mais une proportion égale est séparée géographiquement par une distance de plus de 100 kilomètres.

2.1 Résultats des modèles⁹

L'analyse des facteurs socio-démographiques individuels d'ego et de l'enfant cible influant sur la solidarité fonctionnelle repose sur cinq modèles de régression logistique.

⁹ Chaque modèle a été élaboré au départ afin d'inclure toutes les variables explicatives présentées dans le Tableau 1, mais compte tenu du nombre très réduit d'effectifs de certaines catégories, nous ne présentons pas les « odds ratios » pour les catégories suivantes : l'ethnicité, catégorie « autre » ; la religion, catégorie « autre » ; le statut d'union, catégorie « veuve » ; revenus ménage et individuel, catégorie « nsp » ; problème de santé enfant.

Quatre modèles (I-IV) donnent les « *odds ratios* » pour la probabilité que ego apporte une aide à l'enfant cible (Tableau 1) : Modèle I : aide/soutien, « oui/non » ; Modèle II : aide/soutien non-pécuniaire, « oui/non » ; Modèle III : aide/soutien pécuniaire direct « oui/non » ; Modèle IV : aide/soutien pécuniaire indirect, « oui/non ». Le cinquième modèle donne les « *odds ratios* » pour la probabilité d'une aide/soutien pécuniaire direct contre pécuniaire indirect. Dans ce dernier cas, les deux catégories de parents s'excluent mutuellement, c'est à dire que nous tenons compte uniquement des parents qui ont apporté à l'enfant cible, soit une aide pécuniaire directe, soit une aide indirecte, mais pas les deux.

2.2 L'âge, le sexe et le statut de l'enfant cible

A l'exception de l'aide pécuniaire indirecte (Modèle IV), et toutes choses égales par ailleurs, ce sont les enfants les plus jeunes (15-23 ans) qui sont les plus susceptibles de recevoir une aide parentale ; pour chaque type d'aide apportée, l'enfant âgé de moins de 24 ans est environ dix fois plus susceptible qu'un enfant âgé de 30 ans ou plus d'en bénéficier (Modèle I). En revanche, ni le sexe, ni le statut de l'enfant cible ne semblent influencer sur le flux d'aide parentale, à l'exception de l'aide non-pécuniaire ; celle-ci favorise plus les enfants qui ne sont pas issus de l'union parentale actuelle. L'enfant issu soit d'autres unions, soit d'une union parentale antérieure, toutes choses égales par ailleurs, est au moins deux fois plus susceptible de bénéficier d'une aide non-pécuniaire que les enfants issus de l'union actuelle (Modèle II).

2.3 Ego

Être mère plutôt que père augmente sensiblement le flux d'aide en direction de l'enfant cible ; comparées aux pères, les mères sont au moins deux fois plus susceptibles d'apporter une aide de type général, non-pécuniaire ou pécuniaire indirecte (Modèles I, II et IV). Toutefois, la comparaison entre l'aide pécuniaire directe et indirecte (Modèle V) montre qu'il est quatre fois moins probable qu'elles puissent apporter une aide pécuniaire directe (plutôt qu'indirecte) que les pères. Ces résultats confirment l'importance du genre dans le maintien de la solidarité fonctionnelle, les femmes étant plus susceptibles d'intervenir quand il s'agit d'échanges de nature non-pécuniaire. Ceci peut être parce qu'elles ont un accès moins direct que les hommes aux ressources familiales pécuniaires, ou tout simplement parce qu'elles s'insèrent plus facilement dans ce rôle. Ces résultats concordent avec ceux obtenus pour la Nouvelle Zélande sur les déterminants socio-démographiques de la solidarité associative (Hillcoat-Nallétamby, op.cit.), qui montrent que les femmes (mère ou fille) sont plus aptes à maintenir un contact régulier entre elles, que les hommes (père ou fils), dans le contexte d'une relation dyadique parent-enfant.

Les parents qui ont connu une séparation conjugale sont moins susceptibles que ceux en union d'apporter de l'aide à l'enfant cible (Modèles I, II, III et IV). Il est dix fois moins probable pour un parent séparé que pour celui qui vit en union de manifester une solidarité sous forme soit d'aide quelconque, soit de nature non-pécuniaire. À un degré moins prononcé, l'aide parentale est aussi restreinte en cas de séparation parentale, pour ce qui est de l'aide pécuniaire directe et indirecte. Ces résultats concordent avec ceux obtenus pour la solidarité structurelle et associative (ibid), indiquant une association négative entre la fréquence de contact et la co-résidence entre générations, pour les parents en situation d'instabilité conjugale.

Il ne semble pas y avoir de relation très cohérente entre l'aide des parents et leur qualification scolaire. Toutes choses égales par ailleurs, un parent avec une qualification de niveau tertiaire ou plus élevé est environ trois fois plus susceptible d'apporter une aide non-pécuniaire à l'enfant qu'un parent qui n'a aucune qualification. Cependant, en comparant les variables dépendantes d'aide pécuniaire directe et d'aide pécuniaire indirecte (Modèle V), nous constatons que le parent le mieux qualifié apportera une aide pécuniaire directe plutôt qu'indirecte.

TABLEAU 1 : RÉGRESSION LOGISTIQUE PARAMÈTRES EXPRIMÉS EN « ODDS RATIOS »

	Model I Aide oui/non	Model II Non-péc. oui/non	Model III Péc. dir. oui/non	Model IV Péc. Indir. oui/non	Model V Péc. Dir/Indir. oui/non
ENFANTS					
Sexe : F	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
M	1,73@	1,15@	1,51@	0,93@	2,32@
Âge : 30+ ans	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
15-23 ans	11,60**	8,17**	9,98**	1,06@	10,32**
24-29 ans	3,7**	3,57**	2,24*	1,28@	1,37@
Statut : Issu d'union parentale actuelle	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Enfants d'autres unions	0,94@	2,47**	0,94@	0,79@	4,28@
Issu d'une union parentale antérieure	0,92@	2,48**	0,68@	0,54@	1,35@
PARENTS					
Âge : 40-44 ans	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
45-49 ans	1,52@	0,93@	1,42@	1,31@	0,51@
50-54 ans	1,67@	0,55@	1,36@	2,04@	0,36@
Sexe : M	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
F	2,72**	1,92**	0,99@	2,93**	0,27**
Ethnicité : Pakeha	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Maori	0,56@	0,82@	0,59@	0,91@	0,65@
Résidence : Cité	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Rural	1,21@	0,58@	1,17@	0,77@	0,78@
Ville	1,12@	1,26@	1,20@	1,88*	1,60@
Religion : Chrétien	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Aucune	0,68@	1,14@	0,92@	1,32@	0,40@
Autre chrétien	1,37@	0,81@	2,44*	2,12@	1,05@
Union : Marié(e)/ union consensuelle	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Divorcé(e)/célibataire	0,90@	0,63@	0,80@	0,75@	0,76@
Séparé(e)	0,08**	0,04**	0,28**	0,19**	0,87@
Nb total d'enfants : 2	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
1	0,53@	0,96@	2,19@	0,65@	-
3	0,62@	0,89@	0,56@	1,03@	0,43@
4	1,46@	1,98*	1,68@	1,25@	1,78@
5	0,69@	0,85@	0,93@	0,90@	0,64@
Niv. scolaire : Aucune	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Secondaire	1,62@	1,63@	1,05@	1,22@	1,94@
Tertiaire ou autre	1,46@	2,92**	1,16@	1,01@	3,29@
Universitaire	1,53@	3,19*	3,06*	0,79@	106,84**
Emploi : Activité rémunérée	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Au chômage	0,73@	0,67@	0,57@	1,27@	0,24@
Sans activité rémunérée	0,59@	1,34@	0,39**	0,46@	0,59@
Emploi part : Activité rémunérée	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Sans activité rémunérée	0,36**	0,32**	0,60@	0,94@	0,37@
Prob.santé : parent : Non	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Oui	1,66@	1,55@	1,32@	1,62@	1,31@
RBA :ménage : < 30,000	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
30,000+	0,91@	0,47*	0,76@	1,11@	0,36@
RBA : indiv < 30,000	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
30,000+	1,04@	2,67**	0,92@	1,30@	0,64@
INDICATEURS DE SOLIDARITE					
Associative : Au moins 1 fois semaine	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Moins d'1 fois semaine	0,44**	0,40**	0,50*	1,10@	0,34@
Structurelle : <20 km	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
21-100 km	0,51@	0,42*	0,45@	0,34**	1,54@
100 + km	0,33**	0,51**	1,04@	0,26**	4,32**

@ : non significatif ; ** p<5% ; * p<10%

L'association estimée entre niveau de revenu et type d'aide apportée suggère que seule une solidarité sous forme d'aide non-pécuniaire (Modèle II) est influencée par le revenu individuel et du ménage. Plus le revenu du parent est élevé, plus l'apport d'une aide non-pécuniaire est probable, mais le cas semble être contraire pour le revenu du ménage. Le parent qui gagne plus de 30 000 NZ\$ par an sera environ deux fois plus susceptible (que la catégorie de référence) de manifester une solidarité non-pécuniaire. Une explication d'ordre méthodologique de ce résultat serait qu'il y a interférence entre les modalités de chacune de ces variables, c'est-à-dire qu'il se pourrait que le revenu du parent qui gagne moins de 30 000 NZ\$ par an soit en fait comptabilisé dans les catégories du revenu des ménages.

Un parent qui n'a pas d'activité rémunérée est trois fois moins susceptible d'apporter une aide pécuniaire directe à l'enfant cible que celui qui est salarié (Modèle III). Cependant, il semble que la nature de la solidarité fonctionnelle soit également influencée par le statut d'activité du partenaire. Ainsi, un parent dont le partenaire est sans une activité rémunérée est environ trois fois moins susceptible de s'engager dans un échange non-pécuniaire avec l'enfant que celui dont le partenaire est salarié.

Deux autres dimensions du modèle empirique de la solidarité intergénérationnelle sont incorporées dans les modèles comme variables explicatives, la solidarité structurelle et la solidarité associative. La solidarité associative mesure la fréquence de contacts entre ego et l'enfant cible. Les Modèles I, II et III montrent que moins fréquents sont les contacts entre ego et l'enfant cible, moins probable sera l'échange d'aide.

Les *odds ratios* pour chacune des modalités de la variable de la solidarité structurelle montrent que plus la distance est grande, moins le parent sera susceptible d'initier un échange d'aide pécuniaire indirecte. Il est environ trois fois moins probable qu'un parent qui réside à plus de 20 kilomètres de son enfant lui apporte une aide pécuniaire indirecte, que celui qui habite plus près (Modèle IV). Le même type d'association entre la solidarité structurelle et fonctionnelle se manifeste pour les échanges d'aide de type général (Modèle I) et de type non-pécuniaire (Modèle II). Ces résultats confirment l'importance d'une proximité géographique pour le maintien d'une aide, qu'elle soit pécuniaire ou non (Silverstein and Bengston, 1997).

3. Synthèse

Nous soulignons les principaux résultats de l'analyse des déterminants socio-démographiques de la solidarité fonctionnelle dans le cadre de la relation dyadique d'ego et son enfant cible.

3.1 L'enfant cible comme bénéficiaire de la solidarité fonctionnelle

L'âge de l'enfant et son statut sont fortement corrélés avec la manifestation de la solidarité fonctionnelle d'ego. Plus l'enfant est jeune, plus il est probable qu'il bénéficie d'une aide pécuniaire directe (d'un don d'argent), mais également d'une aide non-matérielle. L'âge de l'enfant cible joue donc un rôle déterminant dans le flux de l'aide parentale. Ces résultats ne renforcent pas l'idée que la dépendance des jeunes adultes vis à vis des ressources parentales se prolonge (voir plus haut), mais plutôt qu'une transition naturelle vers l'indépendance s'opère. Cette interprétation est soulignée dans d'autres recherches (Hillcoat-Nallétamby, op.cit.) qui ont indiqué qu'il était moins probable pour les jeunes adultes âgés de 20-24 ans de cohabiter avec leurs parents (solidarité structurelle) que leurs cadets. Autrement dit, indépendamment des contraintes, arrivés à un certain âge, les jeunes adultes quittent le foyer parental.

Nous avons observé un manque d'association entre la manifestation d'une solidarité fonctionnelle parentale sous forme matérielle (pécuniaire directe) et le statut de l'enfant. Par contre, une corrélation positive existe dans le cas des enfants issus d'autres unions, pour

l'échange d'une aide non-pécuniaire. Il est possible que ce résultat reflète le besoin d'un type d'aide non-matérielle spécifique, notamment le soutien affectif ou la communication.

Il semblerait que le parent, en participant dans ses transactions avec l'enfant, n'opère pas de distinction selon le sexe de l'enfant. Cependant, d'autres recherches menées en Nouvelle Zélande ont montré que le sexe de l'enfant apparaît comme un facteur discriminant quand il s'agit du maintien entre parent et enfant de la solidarité structurelle et associative (Hillocoat-Nallétamby, op. cit.). Ainsi, il est possible que le sexe de l'enfant influe sur la solidarité fonctionnelle par l'intermédiaire de la solidarité associative et structurelle.

Nous pouvons ainsi déduire que les différentes dimensions de la solidarité intergénérationnelle – structurelle, associative et fonctionnelle – sont fortement corrélées, mais que la configuration des interdépendances varie selon les modalités développées pour chaque variable de la solidarité, telles que nous les avons élaborées. Par exemple, alors que l'apport d'aide non-pécuniaire est influencé par la solidarité associative et structurelle, l'aide pécuniaire directe n'est affectée de manière significative que par la dimension associative. Par ailleurs, alors que la proximité géographique influe sur l'apport d'aide pécuniaire indirecte, cela n'est pas vrai quand il s'agit de la fréquence de contacts entre ego et l'enfant cible.

3.2 Les caractéristiques socio-démographiques d'ego

Les parents se distinguent principalement par deux caractéristiques, leur statut d'union et leur statut d'emploi. Quant à l'âge parental, il ne semble pas avoir d'effet sur la manifestation de la solidarité fonctionnelle.

Dans le cas où le parent ne serait pas engagé dans une activité rémunérée, il est moins probable qu'il manifeste une solidarité pécuniaire directe. Par ailleurs, si son partenaire est en situation d'emploi comparable, la solidarité fonctionnelle non pécuniaire du parent semble être compromise. Cette configuration suggère que la participation à une activité rémunérée a pour effet d'affaiblir la dimension non pécuniaire de la solidarité.

Les ruptures conjugales, sont-elles des facteurs de déstabilisation de la solidarité fonctionnelle ? Nos résultats tendent à renforcer cette idée, car les parents séparés s'engagent bien moins dans les échanges non pécuniaire et pécuniaire que ceux qui sont en union.

En somme, au sein de la structure intergénérationnelle d'une relation dyadique entre ego et enfant, les principaux facteurs socio-démographiques qui influent de manière significative dans l'apport d'aide - donc de la manifestation d'une solidarité fonctionnelle - sont, d'une part, l'âge de l'enfant et son statut défini en relation à l'historique des unions parentales, et d'autre part, le statut d'union et d'activité d'emploi du parent.

BIBLIOGRAPHIE

- ATTIAS-DONFUT C., 1994. « Solidarités et Entraïdes entre Générations », in : Attias-Donfut C., et al., Rapporteurs, Liens intergénérationnels : transmissions, entraïdes familiales et solidarités, Colloque Familles et recherches, Nouvelles questions, nouvelles approches, nouveaux apersus, Unesco, Paris.
- BENGTSON V.L. & ROBERTS E.L., 1991. « Intergenerational Solidarity in Aging Families : An Example of Formal Theory Construction ». *Journal of Marriage and the Family*, 53, 856-870.
- BONVALET C., MAISON D., LE BRAS H. & CHARLES H., 1993. « Proches et parents ». *Population*, 1, 83-110.
- DHARMALINGAM A., « Methodology », in : KOOPMAN-BOYDEN P., DHARMALINGAM A., GRANT B. et al., 2000. *Transactions in the Mid-life Family*, Monograph Series No 1, Population Association of New Zealand, University of Waikato, Hamilton, 183 p.
- New Zealand Regulations 1997/51 (1997). *Education (Student Allowances) Notice*.
- GOKALP C., 1978. « Le réseau familial ». *Population*, 6, 1077-1094.
- HILLCOAT-NALLÉTAMBY S., DHARMALINGAM A., KOOPMAN-BOYDEN P. & POOL I., 1998. « Family solidarity and the sandwich generations in New Zealand ». Chaire Quetelet 1998, *Ménages, comportements démographiques et sociétés en mutation*, UCL, Institut de Démographie, Louvain-la-Neuve, Belgium.
- HOPA P., 1995. « The Torn Whariki », in : *Supporting Children and Parents through Family Changes*, (Smith, A.B. and Taylor, N.C., eds.), University of Otago Press, New Zealand.
- KOOPMAN-BOYDEN P., DHARMALINGAM A., GRANT B. et al., 2000. *Transactions in the Mid-life Family*, Monograph Series No 1, Population Association of New Zealand, University of Waikato, Hamilton.
- LEE G.R., NETZER J.K. & COWARD R.T., 1994. « Filial Responsibility Expectations and Patterns of Intergenerational Assistance ». *Journal of Marriage and the Family*, 56, 559-565.
- MANGEN D.J., BENGTSON V.L. & LANDRY P.H., 1988. *Measurement of Intergenerational Relations*, Sage Publications, London.
- PENNEC S., 1996. « La place des familles à quatre générations en France ». *Population*, 1 : 31-59.
- PITROU A., 1991. « Solidarité publique, solidarité privée », in : *La famille : l'état des savoirs*, (de Singly, F., ed), Editions la Découverte, Paris.
- POOL I., JACKSON N. & DICKSON J., 1998. « Family formation and structure: the implications of cradle conservatism and reproductive reprise », in : *The Family in Aotearoa New Zealand*, (Adair, V. and Dixon, R., eds.), Longman, Auckland.
- POOL I., 1995. *Te Iwi Maori. A New Zealand Population Past, Present and Projected*, OUP, New Zealand.
- ROBERTS E.L. & BENGTSON V.L., 1990. « Is Intergenerational Solidarity a Unidimensional Construct? A Second Test of a Formal Model ». *Journal of Gerontology : Social Sciences*, 45, 1, S12-S20.
- SHIPLEY J., 1991. *Social assistance. Welfare that works. A statement of Government policy on social assistance*, New Zealand Government, Wellington.
- SILVERSTEIN M. & BENGTSON V.L., 1997. « Intergenerational Solidarity and the Structure of Adult Child-Parent Relationships in American Families ». *American Journal of Sociology*, 103(2), 429-60.

SGRITTA G.B., 1997. « The Generation Question. State Solidarity Versus Family Solidarity », in : *The European Family. The Family Question in the European Community* (Commaille, J. et de Singly, F., édés.), The Netherlands: Kluwer Academic.

THOMSON D.W., 1993. « A Lifetime of Privilege? Aging and Generations at Century »s End, in : Bengtson, V.L. and Achenbaum, W.A. (eds.) *The Changing Contract Across Generations*, Adine de Gruyter, New York.

ANNEXE

ANNEXE 1 : DISTRIBUTION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION DES PARENTS ET LEUR ENFANT CIBLE (N = 380) SELON LES VARIABLES DE SOLIDARITÉ

VARIABLE DE LA SOLIDARITE FONCTIONNELLE (VARIABLE DEPENDANTE)			
		%	
Aide/soutien	Oui	76,3	Aide/soutien donné par le parent à l'enfant au moins une fois par an (déclaration du parent)
	Non	23,7	
Aide/soutien pécuniaire direct	Oui	50,0	financière, assistance sociale
	Non	50,0	
Aide/soutien pécuniaire indirect	Oui	28,5	vêtements, hébergement, jardinage, bricolage, travaux ménagers, préparation des repas, transport, soins personnels, courses, aide scolaire, garde d'enfants, réparation voiture, aide avec entreprise
	Non	71,5	
Aide/soutien non pécuniaire	Oui	49,9	soutien affectif, conseils d'ordre général, sports/loisirs, conseils financiers
	Non	50,1	
VARIABLES DE LA SOLIDARITE ASSOCIATIVE ET STRUCTURELLE (VARIABLES EXPLICATIVES)			
<u>Solidarité associative</u>			Fréquence déclarée par le parent : contact = en personne, par téléphone ou par lettre (Chaque jour + plusieurs fois par semaine + une fois par semaine) (plusieurs fois par mois + une fois par mois + plusieurs fois par an + une fois par an ou moins + jamais)
Au moins une fois par semaine		70,7	
Moins d'une fois par semaine		29,3	
<u>Solidarité structurelle</u>			Distance en kilomètres entre lieu de résidence du parent et celui de l'enfant
<20		46,8	
21-100		10,4	
100+		42,8	